

L'Infolettre

Syndicat des producteurs de bleuets du Québec

Édition du 19 juillet 2024



RÉCOLTE 2024 PREMIÈRE AVANCE EN BLEUETIÈRE ET PRIX DE DÉPART EN FORÊT

À la suite de la rencontre du 19 juillet avec les transformateurs, la première avance qui sera versée pour la saison 2024 sera de 0,30 \$/lb pour les bleuets conventionnels, Boréal et sans pesticide, et de 0,50 \$/lb pour les bleuets certifiés biologiques en bleuetière.

Le Comité mise en marché du SPBQ est déçu de cette position, considérant les indicateurs du marché qui démontrent une certaine reprise dans les prix et un écoulement des inventaires plus rapide que l'an dernier. Nous considérons que les indicateurs actuels justifient difficilement une première avance moins élevée que celle versée en 2023.

Il a toutefois été convenu de devancer à la mi-octobre la rencontre sur la deuxième avance normalement prévue le 1^{er} décembre, en faisant une mise à niveau de l'information sur les récoltes et l'évolution des marchés avec la possibilité de verser rapidement une deuxième avance.

Il est important de rappeler que selon la convention de mise en marché en vigueur, le prix final de la saison 2024 sera versé seulement le 15 août 2025.

Le prix payé pour les bleuets cueillis en forêt sera de 0,50 \$/lb, en début de récolte.

Le Comité mise en marché du SPBQ